



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9796<sup>e</sup>** séance

Mercredi 27 novembre 2024, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Koudri
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Équateur . . . . .	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy/M <sup>me</sup> Sokolova
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Benn
	Japon . . . . .	M. Yamazaki
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
	Mozambique . . . . .	M. Kumanga
	République de Corée . . . . .	M. Hwang
	Sierra Leone . . . . .	M. George
	Slovénie . . . . .	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
	Suisse . . . . .	M. Hauri

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Estonie, de la Pologne, de la République populaire démocratique de Corée et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jenča.

**M. Jenča** (*parle en anglais*) : Pas plus tard que la semaine dernière, la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, s'exprimant au nom du Secrétaire général, a rappelé le terrible tribut que l'invasion à grande échelle menée depuis 1 000 jours par la Russie a fait payer au peuple ukrainien (voir S/PV.9788), une invasion lancée en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Pourtant, au cours des derniers jours, nous avons constaté des signes alarmants d'une nouvelle escalade dans cette guerre déjà explosive. Ces faits nouveaux font suite aux informations inquiétantes faisant état du déploiement de contingents de la République populaire démocratique de Corée dans la zone de conflit.

Le 21 novembre, la ville ukrainienne de Dnipro a été touchée par un missile balistique russe à portée intermédiaire. La zone touchée serait une zone industrielle située dans le sud-ouest de la ville. Selon les autorités ukrainiennes, le missile était équipé de six ogives, chacune avec six sous-munitions, et n'aurait mis que 15 minutes pour arriver de son site de lancement dans la région d'Astrakhan en Fédération de Russie, à quelque 1 000 kilomètres de Dnipro. Quelques heures après la frappe, le Président de la

Fédération de Russie a confirmé que la Russie avait testé un nouveau missile classique à portée intermédiaire appelé « Oreshnik ». Il a déclaré que la frappe était une réponse à l'utilisation par les forces armées ukrainiennes de missiles à longue portée fournis par l'Occident contre le territoire de la Fédération de Russie. Il a également déclaré que la Russie continuerait de tester le nouveau missile au combat. Hier, les autorités russes ont fait comprendre que de nouvelles frappes de ce type étaient probables, d'autres frappes ukrainiennes contre des cibles militaires russes utilisant les missiles à longue portée mentionnés ayant été signalées. L'ONU ne dispose pas d'informations supplémentaires concernant ces attaques, notamment sur le type d'armes utilisées. Toutefois, l'utilisation de missiles balistiques et les menaces connexes constituent une très dangereuse escalade.

En vertu du droit international humanitaire, les parties sont tenues de

« prendre toutes les précautions pratiquement possibles quant au choix des moyens et méthodes d'attaque en vue d'éviter et, en tout cas, de réduire au minimum les pertes en vies humaines dans la population civile, les blessures aux personnes civiles et les dommages aux biens de caractère civil qui pourraient être causés incidemment ».

Nous condamnons toutes les attaques dirigées contre des cibles civiles et des infrastructures critiques, quel que soit le système d'arme utilisé. Nous exhortons toutes les parties à prendre immédiatement des mesures de désescalade et à s'abstenir de toute action ou déclaration susceptible d'aggraver cette guerre, d'accroître les souffrances de la population civile et de mettre gravement en péril la paix et la sécurité régionales et internationales.

Outre ces informations préoccupantes, les frappes aériennes systématiques de la Russie continuent de faire des ravages dans toute l'Ukraine. Pas plus tard qu'hier, la Russie aurait lancé 188 drones contre 17 régions d'Ukraine. Il s'agirait du nombre le plus élevé de drones déployés dans une seule attaque. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, depuis février 2022, au moins 12 162 civils ont été tués et 26 919 blessés en Ukraine. Outre les victimes civiles, les attaques incessantes contre les zones résidentielles continuent d'endommager lourdement les infrastructures civiles, aggravant encore les conditions de vie de millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes.

Le coût de cette guerre est déjà bien trop élevé pour le peuple ukrainien et pour le monde, et il s'alourdit de jour en jour. Nous devons inverser le cycle dangereux d'escalade. Cela exige une véritable volonté politique et des efforts diplomatiques inclusifs en faveur d'une paix

juste, durable et globale, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale. Nous sommes prêts à user de nos bons offices et à mettre à disposition tous nos outils et toute notre expérience à cette fin.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Lorsque la Russie a lancé son invasion à grande échelle et non provoquée de l'Ukraine, le Kremlin s'attendait à une victoire rapide et décisive, mais il a sous-estimé la population ukrainienne, sa détermination, sa force et son courage. Malgré toutes les souffrances et les risques importants pour la paix et la sécurité mondiales, Poutine a intensifié et étendu la guerre qu'il a choisi de mener, et ce, au prix de dizaines de milliers de vies ukrainiennes et russes, et au mépris des protestations de la communauté internationale et du Conseil.

Il y a quelques jours à peine, la Russie a lancé un missile balistique expérimental en direction de l'Ukraine. Il s'agissait d'un nouveau missile balistique à portée intermédiaire, dérivé du missile balistique intercontinental russe RS-26 Rubezh. L'Ukraine a résisté à la frappe, comme elle a résisté à d'innombrables attaques de la Russie.

La Russie a commencé à intensifier et à étendre la guerre il y a quelque temps, lorsqu'elle s'est tournée vers d'autres pays pour reconstituer ses stocks de munitions, de missiles et de drones qui s'amenuisaient, important des missiles nord-coréens et iraniens en violation des résolutions du Conseil. Subissant plus de 1 000 pertes chaque jour, la Russie a déployé sur le champ de bataille plus de 10 000 soldats de la République populaire démocratique de Corée. Au cours de l'année écoulée, à la demande de la Russie, la République populaire démocratique de Corée a également transféré illégalement plus de 18 000 conteneurs de munitions et de matériel connexe, ainsi que plus de 100 missiles balistiques destinés à être utilisés contre l'Ukraine, lesquels ont tous été employés pour frapper des zones peuplées, telles que Kyïv et Zaporizhzhia.

La République populaire démocratique de Corée se prépare à transférer encore plus de missiles balistiques. Selon nos informations, un grand nombre de pièces d'artillerie automotrices à longue portée de 170 millimètres provenant de la République populaire démocratique de

Corée et des lance-roquettes multiples à longue portée de 240 millimètres seraient déployés dans le conflit.

Rien de tout cela n'est sans coût. Selon nos informations, la Russie a transféré des systèmes de défense antiaérienne à la Corée du Nord. Pyongyang bénéficie d'autres avantages considérables, tels que du carburant gratuit ou subventionné, ce qui allège la pression exercée sur la République populaire démocratique de Corée depuis des décennies. La Russie vend également à la République populaire démocratique de Corée des technologies et du matériel à double usage afin que le régime de Kim puisse améliorer la production et les capacités militaires du pays.

À cet égard, nous notons que la Chine a une certaine influence et un certain poids en ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée, et il est urgent qu'elle use de cette influence pour prévenir une nouvelle escalade du conflit.

Pour ce qui est de la Russie, le Kremlin a choisi à maintes reprises de faire fi des responsabilités qui lui incombent en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, en reniant ses engagements et en restant indifférent à la manière dont ses actions portent atteinte à la paix et à la sécurité internationales. En mars, la Russie a opposé son veto à la prorogation du mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), afin de dissimuler ses violations de l'embargo sur les armes décrété par le Conseil (voir S/PV.9591). Ce veto est également un cadeau fait à Pyongyang, qui cherche depuis longtemps à se soustraire aux sanctions qui lui sont imposées.

Le Kremlin ne cesse de faire preuve de mépris à l'égard des résolutions du Conseil. L'entraînement dispensé par la Russie aux soldats nord-coréens, qui porte sur le maniement d'armes ou de matériel connexe, ainsi que l'acquisition de missiles balistiques auprès de la République populaire démocratique de Corée, violent les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2270 (2016), que tous les États Membres sont tenus d'appliquer scrupuleusement.

À mesure que la Russie étend et intensifie le conflit, le Kremlin accuse les autres de perpétuer la guerre et propage des discours mensongers. Le Kremlin met sur le même pied ses frappes de drones et de missiles et celles de l'Ukraine, sans tenir compte d'une différence fondamentale : l'Ukraine a tout à fait le droit de se défendre contre une invasion en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. La Russie n'a pas le droit de porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale d'autres États Membres de l'ONU. Mettre sur le même pied le combat mené par l'Ukraine pour sa survie et l'expansionnisme de la Russie sape tout ce que le Conseil et la Charte ont pour

vocation de protéger. Qu'on ne s'y trompe pas : la Russie continue de bombarder le Conseil de sécurité de désinformation, dans l'espoir que la vérité se perde et que le monde se taise. Nous ne pouvons pas nous laisser piéger par les tactiques cyniques de la Russie et devons maintenir notre attention sur ses violations du droit international.

Nous devons rester aux côtés de l'Ukraine, un autre État Membre de l'ONU, alors qu'elle se défend contre l'agression de la Russie. Par conséquent, pour aider l'Ukraine à se protéger de la guerre russe qui s'intensifie et s'étend, les États-Unis lui fournissent des centaines de missiles Patriot et de missiles air-air perfectionnés à moyenne portée supplémentaires afin de renforcer ses défenses aériennes. Les États-Unis continueront d'intensifier leur aide à la sécurité de l'Ukraine afin de renforcer ses capacités, notamment en matière de défense aérienne, et de placer le pays dans la meilleure position possible sur le champ de bataille.

Les États-Unis se tiennent aux côtés de la communauté des nations pour appuyer l'Ukraine et les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale. Notre avenir est en jeu. La guerre menée par la Russie menace nos alliés de l'OTAN, la sécurité européenne et les droits fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous appelons à nouveau la Russie à mettre fin à cette guerre, à retirer immédiatement ses forces du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et à assumer les responsabilités qui lui incombent en tant que membre du Conseil. Les États-Unis continueront d'en faire une priorité durant notre présidence du Conseil en décembre, en particulier en ce qui concerne l'implication de la République populaire démocratique de Corée dans la guerre.

**M<sup>me</sup> Blokar Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Nous nous trouvons à un moment particulier, où l'intégrité de la sécurité européenne et mondiale ne tient qu'à un fil. La guerre contre l'Ukraine s'est dangereusement intensifiée au cours des deux derniers mois. Certains des derniers chapitres semblent tirés tout droit d'une œuvre de fiction. Malheureusement, il n'en est rien.

Je pense en particulier aux informations relatives au déploiement de soldats de la République populaire démocratique de Corée en Europe. Une telle évolution est sans précédent et a des répercussions sur la sécurité régionale dans de nombreuses parties du monde. Dans le même temps, ce déploiement viole de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et doit faire l'objet d'un examen plus approfondi.

De plus, nous sommes préoccupés par la surenchère verbale irresponsable en ce qui concerne le recours à l'arme nucléaire, y compris l'essai sur le terrain d'un missile balistique à capacité nucléaire. Il s'agit là d'un rappel effrayant de quelque chose que la communauté internationale s'est efforcée d'éviter pendant de nombreuses décennies.

Cette guerre s'étend, s'intensifie et fait de plus en plus de victimes. Il y a deux nuits à peine, la Russie a lancé un nombre record de 188 drones contre l'Ukraine. Il y a 10 jours, elle a lancé la frappe aérienne combinée la plus vaste depuis des mois. Les attaques aériennes sont de plus en plus importantes, avec une puissance de feu accrue et des armes modernisées. Toutes ces actions détruisent en masse les infrastructures civiles critiques et le milieu naturel. Ces attaques s'ajoutent aux menaces qui pèsent sur l'intégrité physique des installations nucléaires civiles, ce qui préoccupe vivement mon pays.

Ces événements sont clairement dangereux. Chaque jour qui passe accroît le risque d'escalade et de débordement. Nous avons besoin de paix en Ukraine, une paix qui soit acceptable pour l'Ukraine, qui respecte le droit international et qui soit fondée sur la Charte des Nations Unies.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Demain, les États-Unis fêteront Thanksgiving. À la veille de cette fête, nous sommes réunis ici aujourd'hui pour débattre à nouveau de la question de l'Ukraine, alors que nous sommes une fois de plus témoins de l'extension des combats, de la propagation de la conflagration de la guerre et de sa cruauté. Alors, je ne peux m'empêcher de me demander si celles et ceux qui sont pris au piège de cette guerre pourront retrouver leur famille. Est-il quelqu'un à qui ils pourront exprimer leur reconnaissance ? Pourront-ils connaître des lendemains heureux et paisibles ?

Hélas, la crise ukrainienne s'éternise et les combats récents sur le terrain sont de plus en plus intenses. Le nombre d'armes sur le champ de bataille continue d'augmenter et elles sont de plus en plus variées. Des armes à longue portée et à sous-munitions ont été utilisées, causant de graves dommages aux infrastructures et faisant de nombreuses victimes. Récemment, il a même été rapporté que des mines antipersonnel seraient utilisées dans les combats. Nous sommes profondément préoccupés par l'intensification des combats. Nous appelons une fois de plus les deux parties au conflit à garder leur calme et à faire preuve de retenue, à renoncer à leur obsession

de l'emporter par la force, à abandonner le mythe d'une victoire militaire absolue, à donner la priorité à la paix et à l'intérêt du peuple et à entamer rapidement des pourparlers de paix afin de parvenir à un cessez-le-feu.

Parallèlement, la crise ukrainienne a atteint un point critique. Depuis peu, les appels à la paix se font de plus en plus pressants au sein de la communauté internationale, et les discussions sur la fin de la guerre se sont fortement multipliées. Certaines idées et propositions, ainsi que les réactions des parties, ont été relayées par les médias. Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour consolider le consensus, intensifier conjointement les efforts de paix et créer des synergies dans la promotion des pourparlers de paix.

La position de la Chine sur la question de l'Ukraine a toujours été la même, à savoir la promotion des pourparlers de paix et d'un règlement politique. Depuis le début de la crise, la Chine a soutenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays devaient être respectées, tout comme les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité devaient être prises au sérieux et que tous les efforts en faveur d'un règlement pacifique de la crise devaient être appuyés. Nous maintenons le contact et poursuivons nos échanges avec la Russie, l'Ukraine et toutes les autres parties concernées, menons une navette diplomatique active par l'intermédiaire de notre Représentant spécial et restons déterminés à promouvoir les pourparlers de paix. Avec le Brésil, l'Algérie et d'autres pays du monde du Sud, nous avons créé le Groupe des amis de la paix dans la crise ukrainienne et appelé au respect des trois principes suivants : pas d'extension du champ de bataille, pas d'intensification des combats et pas de provocation par l'une ou l'autre des parties. Nous avons également rassemblé les voix du monde du Sud qui plaident pour la paix, contribuant ainsi, par notre sagesse et notre force collectives, à une désescalade rapide de la situation et à un règlement politique de la crise.

Dans ce contexte, la Chine est prête à travailler avec toutes les parties concernées, y compris le monde du Sud, pour continuer à œuvrer inlassablement à l'avènement de la paix et au règlement politique de la crise ukrainienne dans les meilleurs délais.

À l'instant, le représentant des États-Unis a mentionné la Chine dans sa déclaration. Je voudrais répondre brièvement. La promotion d'un règlement politique rapide de la crise ukrainienne exige de la communauté internationale qu'elle unisse ses efforts. Depuis le début de la crise, la Chine a toujours fait tout son possible pour promouvoir la paix et les pourparlers

de paix. Nous appelons toutes les parties, en particulier les États-Unis, à se joindre à la Chine pour déployer de véritables efforts afin de mettre fin à la guerre.

**M<sup>me</sup> Benn** (Guyana) (*parle en anglais*) : Nous félicitons le Royaume-Uni de la rapidité avec laquelle il a répondu à la demande de l'Ukraine de débattre de l'escalade récente du conflit en cours entre l'Ukraine et la Fédération de Russie. Nous saluons la détermination du Conseil à continuer de placer cette question au premier rang de ses priorités et espérons que nos débats d'aujourd'hui inciteront à prendre des mesures plus délibérées en vue d'une désescalade et d'un règlement pacifique du conflit.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son importante mise à jour.

Le Guyana juge profondément préoccupantes les informations concernant l'escalade du conflit. Nous faisons partie de la majorité des États Membres de l'ONU qui continuent d'appeler à une cessation immédiate de la violence incessante et des violations du droit international qui caractérisent ce conflit. Ce sont les civils innocents qui continuent à en faire les frais.

Pas plus tard qu'hier, à l'initiative de la présidence, le Conseil s'est réuni pour débattre de la protection des civils en période de conflit armé et de la nécessité d'agir de manière plus concrète pour protéger les travailleurs humanitaires (voir S/PV.9795). Tous les membres du Conseil de sécurité se sont exprimés sur la nécessité de prévenir ces attaques et d'y répondre. Nous pensons qu'il est évident que la première étape à cet égard est de travailler ensemble pour mettre fin aux hostilités, non seulement en Ukraine mais aussi dans d'autres parties du monde. À cet égard, le Guyana tient à réitérer son appel en faveur d'un règlement pacifique du conflit en cours. Alors que nous réfléchissons aux options qui nous permettraient de parvenir à un tel résultat, nous exigeons des parties qu'elles respectent les obligations que leur impose le droit international et qu'elles donnent la priorité à la protection des civils et des biens de caractère civil, en prenant toutes les précautions nécessaires pour les mettre à l'abri du danger.

Chaque vie compte. L'UNICEF a rapporté qu'en moyenne, au moins 16 enfants sont tués ou blessés en Ukraine chaque semaine. Le nombre total de victimes civiles s'élève actuellement à plus de 30 000. Ce chiffre inclut les civils qui ont été tués ou blessés depuis février 2022, la grande majorité par des bombardements dans des zones urbaines. Des milliers d'autres continuent d'endurer des hostilités incessantes, des déplacements prolongés et de graves pénuries de ressources essentielles, notamment d'eau potable, d'électricité et d'autres produits de première nécessité. La situation s'aggrave avec chaque escalade du conflit.

C'est pour cette raison que le Guyana continue de plaider en faveur d'un processus politique et diplomatique sérieux afin d'ouvrir la voie à la paix. Nous saluons les efforts de ceux qui se sont engagés à trouver un chemin vers une fin pacifique de la guerre, et soulignons que cela doit être un effort collectif. Nous demandons avec insistance que le Conseil assume la responsabilité qui lui a été conférée et adopte des mesures pour protéger les civils et rectifier la trajectoire dangereuse que prend ce conflit. Nous restons également convaincus que les dispositions de la Charte des Nations Unies et le droit international doivent être respectés et appelons donc la Fédération de Russie à retirer ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

Pour terminer, le Guyana est prêt à contribuer à tout effort susceptible de déboucher sur une paix durable en Ukraine.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé, qui n'incite guère à l'optimisme.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre d'une nouvelle escalade grave. Hier, la Fédération de Russie a lancé plus de 100 drones et missiles en direction de plus de 10 régions ukrainiennes, dont les villes de Kyïv, Odesa, Kharkiv et Zaporizhzhia. S'il semble que la plupart de ces attaques aient été interceptées, elles ont tout de même fait un nombre considérable de blessés et des dégâts matériels importants. Ces actions s'ajoutent au déploiement inquiétant d'un nouveau missile balistique, qui a été lancé sur l'Ukraine la semaine dernière, causant également des dégâts importants. Il s'agit là d'une nouvelle tactique d'escalade susceptible de faire encore plus de ravages parmi la population ukrainienne. Il est profondément alarmant que l'Ukraine puisse potentiellement être utilisée par la Fédération de Russie pour mettre à l'essai de nouvelles armes.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence la prise pour cible systématique des infrastructures civiles ukrainiennes, en particulier des infrastructures énergétiques. Rien que ce mois-ci, la Fédération de Russie a lancé une nouvelle attaque de grande ampleur à l'aide de missiles et de drones contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine, dans le seul but d'endommager sa capacité énergétique juste avant l'hiver. Malte condamne toutes les attaques contre des cibles civiles et des infrastructures critiques. Le Conseil doit réitérer sans ambiguïté l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent pleinement le droit international humanitaire et les principes de distinction et de proportionnalité. Malte continue

également de demander qu'un accès total, sûr et sans entrave soit accordé à tous les travailleurs humanitaires actuellement à l'œuvre sur le terrain en Ukraine.

Malte réitère sa profonde préoccupation quant au transfert d'armes et de munitions de la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran vers la Fédération de Russie et le déploiement de troupes de la République populaire démocratique de Corée sur les lignes de front en Ukraine. La présence de troupes étrangères sur ces lignes de front élargit le champ de la guerre et augmente les possibilités d'escalade, et met directement en danger la paix et la sécurité européennes et mondiales. Nous appelons tous les États à cesser de soutenir et de faciliter la guerre d'agression illégale de la Russie.

Nous insistons sur la nécessité d'appliquer pleinement le principe de responsabilité pour tous les crimes commis par la Russie en Ukraine et réaffirmons notre appui aux travaux en cours de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Registre des dommages. Nous réaffirmons également notre appui à la mise en place d'un tribunal spécial chargé de juger le crime d'agression contre l'Ukraine. Ensemble, nous devons nous employer à instaurer une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous soutiendrons tous les efforts visant à atteindre ces objectifs. Malte ne pourra jamais accepter un monde où règne la loi du plus fort.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'Ukraine a le droit de se défendre en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Nous engageons de nouveau la Fédération de Russie à mettre immédiatement un terme à la guerre qu'elle a déclenchée et à retirer tous ses soldats et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**M. Kumanga** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général de son exposé et nous saluons la présence du Représentant permanent de l'Ukraine dans cette salle.

Le Conseil de sécurité s'est longuement penché sur cette question, notamment lors de la récente manifestation phare organisée par la présidence (voir S/PV.9788). Pourtant, bien que nous lui accordions toute cette attention, nous restons incapables d'agir. Ce qu'il faut faire d'urgence maintenant, c'est mener une action audacieuse fondée sur des approches constructives qui favorisent l'instauration d'un climat de confiance, permettent de mettre en place un cessez-le-feu et ouvrent la voie à un règlement durable. Malheureusement, comme l'illustre la communication à l'origine de cette séance, la trajectoire

reste celle d'une escalade, d'une rhétorique incendiaire et d'une stratégie erronée consistant à « intensifier pour désamorcer ». Un tel calcul, dont les conséquences s'étendront bien au-delà du champ de bataille, est dangereux.

Nous réitérons notre appel aux parties belligérantes pour qu'elles adhèrent au droit international humanitaire, qui interdit catégoriquement les attaques contre les civils et les infrastructures civiles. Il s'agit là de normes contraignantes, et non de principes facultatifs. Avec l'arrivée de l'hiver, la prise pour cible des réseaux énergétiques et des services essentiels en Ukraine constitue une menace extrême, mettant en péril des millions de vies en raison de l'exposition au froid, de la faim et des privations.

Le risque clair et actuel d'escalade nucléaire souligne encore davantage l'urgence d'agir. Les retombées, au sens propre comme au sens figuré, d'un tel événement catastrophique dépasseraient les frontières, faisant de la survie elle-même une entreprise futile. Comme le Secrétaire général l'a rappelé à plusieurs reprises, il n'y a pas de solution militaire à cette guerre ; la diplomatie doit prévaloir. En ce moment précaire, la valeur de la sagesse ancestrale selon laquelle on ne peut pas serrer une main avec un poing fermé devient évidente. Un retour à la table des négociations n'est pas seulement souhaitable, c'est un impératif.

Nous appelons donc toutes les parties à mettre fin à l'escalade, à rejeter l'idée de destruction mutuelle et à s'engager à prendre des mesures qui renforcent la confiance, réduisent les hostilités et protègent les civils. L'histoire nous jugera non pas sur la force de nos armes, mais sur notre courage à choisir la paix plutôt que la guerre. Agissons, avant qu'il ne soit trop tard.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La demande par le régime de Kiev, soutenu par ses maîtres occidentaux, de la tenue de la présente séance montre que le Président ukrainien, dont le mandat a expiré, n'a pas renoncé pour l'instant à se battre contre les moulins à vent nord-coréens, mais qu'il donne la priorité à ces efforts dans le cadre de sa stratégie visant à inciter les pays de l'OTAN à faire monter les enchères dans le conflit qui les oppose à la Russie.

Nous ne voyons pas l'intérêt de réagir à ces nouvelles accusations aberrantes qui, comme les précédentes, sont basées sur des spéculations et des phobies. Tout a déjà été dit lors de la précédente séance sur cette question absurde, le 30 octobre dernier (voir S/PV.9767).

Concentrons-nous donc aujourd'hui sur les véritables objectifs de la campagne de propagande et de diffamation menée par les autorités de Kiev. Nous en

avons déjà parlé à de nombreuses reprises et tout ce que nous avons prédit s'est réalisé : Le régime en faillite de Zelenskyy doit à tout prix entraîner les pays de l'OTAN dans une confrontation directe avec la Russie sur le champ de bataille. Dans le cas contraire, une défaite humiliante inévitable les attend – une perspective certaine après l'échec de l'aventure de Koursk du dirigeant ukrainien et l'effondrement évident du front dans le Donbass, comme l'ont noté tous les experts militaires. Même les médias occidentaux ont reconnu que, rien que la semaine dernière, les troupes russes ont libéré 235 kilomètres carrés de territoire, avançant à une vitesse record en 2024. Les défenses les plus solides érigées par Kiev depuis 2014 s'effondrent sous nos yeux. La panique règne dans les rangs ukrainiens, les soldats mobilisés de force abandonnent massivement leurs postes et il devient de plus en plus difficile pour l'acteur Zelenskyy, qui a usurpé le pouvoir en violation de la Constitution du pays, de mentir à son peuple. Les citoyens ukrainiens qui en ont la possibilité s'enfuient à l'étranger pour échapper à son règne ; d'autres se terrent chez eux pour éviter les patrouilles militaires qui envoient tous les hommes, quel que soit leur âge ou leur état de santé, à l'abattoir.

Une autre tendance désastreuse pour les autorités de Kiev est le retour en masse dans les anciens territoires ukrainiens, désormais sous contrôle russe, des habitants qui y vivaient jusqu'en 2022, mais qui avaient été trompés par la propagande et avaient décidé à ce moment-là d'évacuer vers l'ouest du pays. Les autorités ukrainiennes elles-mêmes ont récemment déclaré que les rapatriés étaient au nombre d'au moins 150 000, dont 50 000 sont revenus à Marioupol, qui est actuellement en cours de reconstruction. En fait, la population de cette ville est presque revenue à ce qu'elle était au début de l'année 2022. C'est une nouvelle dévastatrice pour Zelenskyy et sa clique, mais les raisons pour lesquelles les gens partent vers la Russie sont encore plus dévastatrices, notamment l'hostilité de leurs compatriotes ukrainophones, la discrimination fondée sur la langue et la foi, l'incapacité des autorités à tenir leurs promesses de soutien social et économique, la corruption généralisée et la réticence à se battre pour un régime inhumain enlisé dans cette corruption. En d'autres termes, les Ukrainiens partent parce qu'ils ne peuvent supporter tous les délices de la démocratie à l'ukrainienne, que les partisans du régime de Kiev vantent dans leurs discours de propagande. Quel type de gouvernement peut supporter une telle humiliation ?

En outre, les perspectives de coopération avec la nouvelle Administration des États-Unis sont incertaines. En faisant de son mieux pour faire abstraction de

la probabilité que celle-ci accède au pouvoir, Zelenskyy a parfois dépassé les limites de la bienséance diplomatique. Et même si nous laissons de côté les prédictions selon lesquelles Donald Trump réduira l'aide à l'Ukraine, ce qui serait essentiellement une condamnation à mort pour l'armée ukrainienne, il devient de plus en plus clair que lui et son équipe procéderont à un audit de l'aide déjà fournie à Kiev. Cette perspective est le scénario le plus effrayant pour le principal corrupteur de Kiev et ses associés. Après tout, ils ont tant volé au cours de ces presque trois années que les experts occidentaux eux-mêmes n'en reviennent pas.

Par exemple, la presse britannique a publié la semaine dernière des articles sur l'incroyable pillage effectué par des fonctionnaires ukrainiens directement liés au Cabinet présidentiel ukrainien dans le cadre de la prétendue remise en état des infrastructures énergétiques ukrainiennes. Ces articles citent des témoignages anonymes d'un certain nombre de ces fonctionnaires ultra-corrompus, qui espèrent que les frappes russes sur ces installations se poursuivront et que la guerre effacera tout. Les soldats ukrainiens se plaignent constamment de l'extorsion et de la corruption au sein de l'armée, et les autorités ont de plus en plus de mal à les faire taire. Il s'avère notamment que de nombreuses installations de défense, qui ont reçu sur le papier des millions de dollars, n'existent pas en réalité. L'ancien Ministre polonais du travail, Piotr Kulpa, a reconnu dans un entretien l'autre jour qu'entre 30 et 50 % des fonds occidentaux avaient été détournés en Ukraine, depuis le début. Selon lui, il serait possible de constituer un budget annuel d'appui à l'Ukraine avec cet argent volé. Ce n'est évidemment que la partie émergée de l'iceberg. Les membres du Conseil peuvent-ils imaginer l'ampleur de ce pillage, qui est autorisé et dissimulé au plus haut niveau ?

Il n'est pas surprenant que les autorités ukrainiennes mettent tout en œuvre pour faire échouer tout audit des fonds alloués. Le meilleur moyen d'y parvenir est de provoquer une escalade sans précédent, qui rendra toutes les autres questions insignifiantes en comparaison. L'Administration sortante des États-Unis encourage aussi activement Kiev. Il semble que, dans le temps restant, celle-ci fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre la Russie et la nouvelle équipe de la Maison Blanche dans l'embarras. Cela n'a rien d'étonnant : il faut être deux pour danser le tango dans le domaine de la corruption internationale. Les membres de l'équipe de Biden ont donc probablement autant de raisons de craindre un audit financier que leurs complices de Kiev. C'est pourquoi nous entendons aujourd'hui des discours alarmistes sur les soldats nord-coréens, tout comme nous avons entendu auparavant des histoires sur les missiles iraniens. Je me demande ce que Kiev et ses associés occidentaux vont encore inventer. Qu'il

s'agisse de martiens ou de petits extraterrestres verts, cela n'a guère d'importance. Il est inutile de prouver quoi que ce soit, des accusations suffisent.

Ces manœuvres des fonctionnaires ukrainiens corrompus et de leurs complices occidentaux seraient peut-être passées inaperçues si, en tentant de brouiller les pistes, ils n'avaient pas joué avec la paix mondiale et rapproché chacun d'entre nous, quel que soit le pays où nous vivons, d'un conflit mondial des plus destructeurs. C'est exactement ce qui s'est passé après que l'Administration Biden, suivie par certains de ses satellites européens, a autorisé l'armée ukrainienne à utiliser des missiles à longue portée pour mener des attaques sur le territoire russe. Bien évidemment, Zelenskyy ne s'est pas fait attendre : nous avons déjà connu deux séries de frappes de ce type. Le 19 novembre, six systèmes de missiles tactiques de l'armée des États-Unis ont été lancés et, le 21 novembre, une attaque combinée de missiles a été menée à l'aide de systèmes Storm Shadow de fabrication britannique et de systèmes de roquettes d'artillerie à haute mobilité fabriqués aux États-Unis. Ces attaques visaient des installations militaires dans les régions de Briansk et de Koursk. Elles n'ont pas atteint leurs cibles, grâce à la précision de nos systèmes de défense aérienne, mais depuis lors, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, l'affrontement régional en Ukraine provoqué par l'Occident a pris des allures de conflit mondial.

En réponse à l'utilisation d'armes à longue portée fabriquées par les États-Unis et le Royaume-Uni, les forces armées russes ont mené, le 21 novembre, une frappe combinée sur une installation militaire ukrainienne. Au cours de cette opération, la Russie a utilisé pour la première fois l'un de ses systèmes de missiles à moyenne portée les plus avancés, en déployant un missile balistique hypersonique non nucléaire. Les experts occidentaux qui assistent l'Ukraine ont pu constater de leurs propres yeux l'efficacité de cette arme, qui n'a pas d'équivalent dans le monde.

Cependant, le régime de Zelenskyy ne semble pas avoir tenu compte de notre avertissement et a décidé de mettre une nouvelle fois notre détermination à l'épreuve. Hier, le 25 novembre, le Ministère russe de la défense a rapporté qu'au cours des trois derniers jours, l'armée ukrainienne avait lancé deux frappes à l'aide de missiles occidentaux à longue portée contre des installations situées dans la région de Koursk. Au total, 12 systèmes de missiles tactiques de l'armée ont été utilisés et la plupart des missiles ont été abattus. Il y a toutefois eu des blessés et des dégâts mineurs sur le terrain.

Que pouvons-nous dire à ce propos ? Attendons de voir. Chaque nouvelle escalade des pays occidentaux fera l'objet de représailles fermes et de même nature. Je ne mâcherai pas mes mots : nous estimons que nous avons tout à fait le droit d'utiliser nos armes contre les installations militaires des pays qui se permettent d'utiliser leurs armes contre nos installations. Nous demandons également à ces pays de garder à l'esprit qu'il n'existe aujourd'hui aucune contre-mesure, où que ce soit dans le monde, contre nos armes hypersoniques les plus avancées : les systèmes de défense antimissiles des États-Unis situés en Europe ne peuvent pas les intercepter. Nous les avons prévenus, mais leur choix est fait. Nous avons déclaré à plusieurs reprises que nous étions prêts à négocier. Nous avons présenté des propositions concrètes. La dernière fois remonte au mois de juin, mais le chef du régime de Kiev et l'Occident ont toujours choisi l'escalade. Il s'agit d'une décision délibérée, même si elle est absolument irréflective.

Selon nous, c'est de cette escalade intentionnelle provoquée par les États-Unis et leurs alliés que nous devrions discuter aujourd'hui dans cette salle, car le conflit mondial qu'ils risquent de provoquer, compte tenu de la modernité des armes utilisées, n'épargnera personne. Bien entendu, le représentant du régime de Kiev n'en dira rien, car la diplomatie ukrainienne a aujourd'hui pour seul objectif de sauver la peau de Zelenskyy et de sa clique, quitte à plonger le monde entier dans l'abîme de la guerre. Nous exhortons tous les membres du Conseil à y réfléchir et à ne pas commettre d'erreur dans le choix de leurs priorités et de leurs approches.

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča pour son intervention.

Nous condamnons les attaques russes des derniers jours sur différentes régions en Ukraine. Nous sommes alarmés par les nombreuses victimes civiles, y compris des enfants, et les dommages considérables infligés aux infrastructures civiles, en particulier à Kharkiv, à Odesa et à Zaporizhzhia. À l'approche de l'hiver, près de 150 000 familles, ainsi que des hôpitaux, des écoles et des entreprises, sont privés de chauffage dans les régions de Dnipro et d'Ivano-Frankivsk.

Alors que la Suisse a condamné l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, déclenchée il y a plus de 1 000 jours en flagrante violation de la Charte des Nations Unies, nous sommes particulièrement inquiets des aspects suivants.

Premièrement, nous constatons une augmentation significative du nombre de victimes civiles et des dommages causés aux infrastructures civiles. Nous

rappelons que les attaques dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil sont interdites. Toutes les parties doivent respecter strictement le droit international humanitaire, en particulier les règles relatives à la conduite des hostilités, et assurer la protection de la population civile, ainsi que le respect des droits humains.

Deuxièmement, nous restons préoccupés par le fait que les conditions en matière de sûreté et de sécurité nucléaires restent précaires, en particulier celles de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Toutes les installations nucléaires ukrainiennes sont mises en péril par les attaques continues contre l'infrastructure énergétique ukrainienne. La Suisse soutient l'Agence internationale de l'énergie atomique dans son travail essentiel, tel que son directeur général nous l'a relaté ici à plusieurs fois, et particulièrement les cinq principes pour la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Enfin, nous sommes consternés par l'effet délétère que l'agression militaire russe exerce sur toute l'architecture multilatérale de désarmement et de maîtrise des armements. Nous condamnons les menaces répétées de l'emploi de l'arme nucléaire proférées par la Russie et regrettons les rapports concernant l'attaque au moyen d'un missile balistique à portée encore plus longue contre l'Ukraine. Ces développements illustrent les effets négatifs de l'évolution de la dernière décennie, notamment dans le contexte du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la suspension du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire. Des rapports de plus en plus étayés suggèrent que des troupes de la République populaire démocratique de Corée seraient non seulement déployées en Russie, mais activement engagées dans les combats. Cette intensification du soutien extérieur à l'agression militaire russe représenterait également une violation grave des résolutions du Conseil sur la non-prolifération. À cela s'ajoutent le récent rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques qui confirme l'emploi en Ukraine d'un agent de lutte antiémeute comme méthode de guerre, en violation de la Convention sur les armes chimiques.

La Suisse reste extrêmement préoccupée par l'utilisation répétée de mines antipersonnel par la Russie. Elle exprime également sa profonde préoccupation face à la récente annonce du transfert de mines antipersonnel vers l'Ukraine. Ce développement sans précédent dans l'histoire de la Convention d'Ottawa risque d'avoir des répercussions qui vont au-delà de ce contexte. Nous appelons tous les États à respecter leurs obligations du droit international, y compris celles découlant de la Convention d'Ottawa.

La Suisse appelle tous les États à respecter leurs obligations juridiques et exhorte une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien. En tant que membre du Conseil de sécurité, la Suisse estime que cet organe a la responsabilité et le devoir de répondre à l'appel largement partagé en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine. Nous réaffirmons notre engagement à soutenir les efforts de paix fondés sur le droit international et la Charte des Nations Unies, en particulier les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté. La Suisse continue de soutenir le Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique et reste prête à contribuer à toutes les mesures visant à promouvoir la paix conformément à la Charte des Nations Unies.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Royaume-Uni d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé instructif.

Tout récemment, à la séance du 18 novembre (voir S/PV.9788), les membres du Conseil ont une fois de plus clairement condamné l'agression de la Russie. Le Japon, représenté par le Ministre d'État Fujii, a souligné son attachement à la Charte des Nations Unies et sa solidarité avec l'Ukraine. Cependant, la Russie a fait fi des appels répétés de la communauté internationale et a une fois de plus mené une attaque de missiles à grande échelle contre l'Ukraine, qui a fait des victimes parmi les civils innocents. Nous ne devons pas détourner le regard de cette situation qui se détériore.

La Russie ne cesse d'attaquer l'Ukraine en utilisant des armes fournies par la République populaire démocratique de Corée, violant ainsi les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Des soldats nord-coréens ont été déployés en Russie et sont désormais engagés dans des combats contre l'Ukraine. Cela constitue une violation flagrante du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette coopération militaire illégale, injustifiée et inacceptable entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, qui ne fait qu'exacerber les tensions dans la région et au-delà. De plus, nous demeurons extrêmement préoccupés par la coopération militaire entre l'Iran et la Russie.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité ne doit pas négliger la révision de la politique nucléaire de la Russie effectuée la semaine dernière. La Russie a, à maintes reprises, fait des remarques et pris des mesures qui laissent entendre qu'elle utiliserait des armes nucléaires dans le cadre de son agression. Seul pays à avoir subi des bombardements atomiques en temps de guerre, le Japon

ne tolérera jamais les menaces nucléaires proférées par la Russie, et encore moins l'emploi d'armes nucléaires.

Les membres du Conseil de sécurité ne doivent pas rechercher la paix au détriment de la souveraineté de l'Ukraine, ni exiger une désescalade égale des deux côtés : cela ne ferait que récompenser l'agresseur. Nous ne devons pas non plus confondre celui qui se défend et l'agresseur. Nous devons trouver une paix juste et durable, conforme à la Charte des Nations Unies. Cet objectif a été affirmé à plusieurs reprises par une écrasante majorité des membres de l'Assemblée générale, ce qui ne laisse aucune place au doute. Nous souhaitons rappeler ce qui mérite de l'être : l'Ukraine n'a pas choisi de mener cette guerre ; l'Ukraine a été contrainte de se battre et elle se défend. C'est la Russie qui a lancé cette guerre d'agression non provoquée.

Les tentatives de modifier le statu quo par la force ne doivent jamais aboutir. Tolérer de tels actes aurait des répercussions mondiales, qui toucheraient tout le monde à l'avenir. La communauté internationale doit agir pour arrêter l'agresseur, et non pour parvenir à un simulacre de paix ou récompenser l'agresseur. Il ne s'agit pas de choisir un camp entre l'Ukraine et la Russie ; il s'agit de respecter ou de bafouer la Charte des Nations Unies. Une fois de plus, le Japon exige fermement que la Russie se retire immédiatement et sans condition de l'Ukraine. Le Japon reste aux côtés de l'Ukraine.

**M. Koudri** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé.

Les événements survenus récemment en Ukraine et en Russie sont extrêmement préoccupants. L'utilisation de nouveaux types d'armes destructrices dans ce conflit, comme les missiles à moyenne et à longue portée, constitue une escalade dangereuse. Il s'agit d'une escalade qui ne peut qu'exacerber la situation déjà tendue qui a causé la mort de tant de victimes innocentes en Ukraine et en Russie. Nous réitérons notre appel aux parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et renoncent d'urgence à cette surenchère verbale afin d'éviter le pire.

L'Algérie a mis en garde à maintes reprises, et elle le fait à nouveau aujourd'hui, contre la logique d'affrontement et de polarisation qui prévaut dans ce conflit. L'escalade peut nous conduire à des situations incontrôlables et imprévisibles que personne ne souhaite. Il est grand temps d'inverser la tendance actuelle et de donner la priorité à la diplomatie, au dialogue et à la négociation. Seuls le dialogue et la négociation peuvent nous conduire à un cessez-le-feu et permettre de mettre un terme au bain de sang. Seuls le dialogue et la négociation peuvent apporter la paix et la sécurité à l'Ukraine, à la Russie et à l'ensemble de la région. Il est primordial que les deux parties choisissent la voie de la désescalade et

s'engagent directement ou indirectement dans un dialogue sincère et de véritables négociations. C'est le seul moyen de parvenir à une solution mutuellement acceptable à ce conflit, conformément aux buts et aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte de toutes les préoccupations des parties en matière de sécurité. La communauté internationale doit jouer un rôle essentiel dans la création de conditions susceptibles de faciliter le dialogue entre les parties pour parvenir à une telle solution et mettre fin à cette guerre.

L'escalade ne peut que nous mener à l'échec. Nous devons changer de cap. Donnons une vraie chance à la diplomatie. La paix et la sécurité doivent être notre seule option.

**M. George** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé. Je salue la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

La Sierra Leone est vivement préoccupée par la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans un conflit qui dure depuis près de trois ans maintenant. Ce conflit s'est considérablement intensifié ces derniers mois et le champ de bataille s'est élargi, les deux parties ayant multiplié leurs offensives. Il y a une semaine, dans cette salle (voir S/PV.9788), la Sierra Leone a pris note de plusieurs informations faisant état de la levée des restrictions sur l'utilisation de missiles à longue portée pour frapper des cibles à l'intérieur de la Fédération de Russie à la suite de récents rapports émanant de services de renseignement et de sources publiques selon lesquelles des soldats de la République populaire démocratique de Corée participeraient actuellement aux combats dans la région de Kursk. Nous avons déclaré que si les faits rapportés étaient confirmés, cela marquerait une dangereuse escalade du conflit.

Aujourd'hui, nous prenons note de la lettre de l'Ukraine datée du 25 novembre 2024, indiquant que la Fédération de Russie a utilisé un nouveau missile à portée intermédiaire le 21 novembre pour attaquer la ville de Dnipro et qu'elle continue de mener des frappes massives de missiles et de drones contre des zones résidentielles et des infrastructures civiles critiques. Si elles sont confirmées, ces attaques représentent une dangereuse escalade du conflit.

Nous prenons également note des informations en provenance d'Ukraine selon lesquelles de multiples attaques auraient continué de prendre pour cible et d'endommager des installations électriques et gazières, malgré l'arrivée imminente de l'hiver, ainsi que de nombreuses installations civiles dans toute l'Ukraine. Nous l'avons répété à plusieurs reprises

au Conseil de sécurité au cours de l'année écoulée : les attaques délibérées contre des zones résidentielles ou civiles, des infrastructures civiles et des services essentiels, tels que les hôpitaux, les écoles, les installations d'approvisionnement en eau et en énergie, sont inacceptables et interdites par le droit international. Elles constituent une menace importante pour la sécurité et le bien-être des populations les plus vulnérables et protégées, et violent les principes fondamentaux de l'humanité et les principes du droit international humanitaire. La Sierra Leone juge également inacceptables les attaques contre les civils, les infrastructures civiles vitales et les biens protégés. Nous appelons toutes les parties concernées à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de faire de nouvelles victimes civiles et de causer des dommages aux infrastructures civiles.

La détérioration des conditions de sécurité continue par ailleurs d'avoir des conséquences humanitaires dévastatrices pour la population civile. Les dernières informations fournies par les équipes d'aide de l'ONU mettent en évidence l'aggravation de la crise humanitaire en Ukraine, en particulier dans les zones situées à proximité de la ligne de front dans le nord-est et le sud du pays, en raison de l'intensification des attaques. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a prévenu que les civils restés dans les localités situées en première ligne dans les régions de Donetsk, Kharkiv, Kherson, Dnipro et Zaporizhzhia vivent dans des conditions effroyables, qui devraient s'aggraver à l'approche de l'hiver.

Les attaques signalées contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine ont considérablement réduit la production d'électricité du pays, ce qui provoque des coupures de courant quotidiennes pour des millions de personnes dans toute l'Ukraine. Ces coupures, qui durent souvent plusieurs heures, limitent l'accès à l'eau, aux réseaux mobiles, à Internet et aux transports publics. Elles perturbent la capacité des enfants à apprendre et même à suivre leur scolarité à distance. À l'approche du troisième hiver en Ukraine depuis le début du conflit en février 2022, la Sierra Leone craint que les attaques répétées contre les infrastructures énergétiques n'exacerbent les difficultés auxquelles les civils seront confrontés, avec un risque d'interruption des services essentiels tels que l'eau, le gaz et le chauffage.

Nous notons que pour répondre aux besoins spécifiques à l'hiver, la communauté humanitaire a lancé le plan d'intervention hivernal 2024-2025, sollicitant 492,1 millions de dollars pour apporter à 1,8 million de personnes une assistance humanitaire critique pendant cette période, comme indiqué dans le plan de réponse aux besoins humanitaires 2024. Le plan vise à appuyer les efforts de préparation et d'intervention en temps voulu. La Sierra Leone appelle la communauté internationale à le soutenir.

L'aggravation spectaculaire du conflit, le nombre alarmant de victimes civiles et les conséquences humanitaires dévastatrices pour les civils, y compris les personnes âgées, les femmes et les enfants en Ukraine, soulignent la nécessité de mettre fin à la violence. Toutes les parties au conflit doivent donner la priorité à la protection des civils et s'abstenir d'envenimer encore la situation et de chercher à tout prix à gagner la guerre sur le champ de bataille. Le dialogue et la diplomatie doivent être les principaux outils utilisés pour ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit.

Je voudrais conclure en exhortant toutes les parties à donner la priorité à la protection des civils et des infrastructures critiques, y compris les infrastructures énergétiques, afin de garantir la fourniture des services essentiels au bien-être et à la stabilité des civils. Je voudrais également répéter ce que ma délégation a déclaré la semaine dernière dans cette salle (voir S/PV.9788) : la paix ne se fait pas entre amis mais entre des parties en désaccord. À cet égard, pour parvenir réellement à la paix, il faut surmonter l'hostilité, réduire les clivages et favoriser le dialogue là où la méfiance et l'animosité ont pris racine. Les deux parties au conflit ukrainien doivent faire preuve de compromis, de réconciliation et de volonté pour donner la priorité à la coexistence et à l'intérêt général plutôt qu'à leurs griefs ou à leurs intérêts individuels. Dans cette optique, la paix est plus constructive et porteuse de transformation lorsqu'elle est forgée entre ceux qui étaient autrefois des adversaires, comme c'est le cas dans le conflit actuel.

La Sierra Leone demande donc de nouveau que de véritables mesures soient prises en vue d'une cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités et que des efforts diplomatiques constructifs et inclusifs soient déployés afin de parvenir à un règlement juste et durable du conflit. Dans le cadre de cette mesure importante, nous réitérons notre appel au plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, appel qui s'applique également à la Fédération de Russie. Les préoccupations légitimes de toutes les parties doivent être prises en compte afin de trouver une solution politique et diplomatique, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, doit rester fermement déterminée à appuyer la recherche d'une paix juste et durable.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Jenča pour son exposé.

Il y a quelques jours, la Russie annonçait avoir frappé la région ukrainienne de Dnipro en utilisant, pour la première fois, un missile balistique de portée intermédiaire

dit « Oreshnik ». Elle a accompagné cette frappe, qui a causé des dommages dans des zones civiles, de menaces à l'égard des États qui soutiennent l'Ukraine dans son droit à la légitime défense. La Russie choisit ainsi l'escalade, dans la guerre d'agression illégale qu'elle a elle-même provoquée contre l'Ukraine. Aucun des prétextes allégués pour tenter de justifier celle-ci ne doit occulter cette réalité : elle a attaqué l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies. Elle prolonge cette guerre, alors qu'elle pourrait y mettre un terme sans aucun préjudice pour sa sécurité, en cessant ses opérations militaires et en retirant ses troupes du territoire ukrainien, comme l'a exigé la Cour internationale de Justice dès le mois de mars 2022.

La Russie choisit de bafouer le droit international humanitaire pour essayer d'abattre la résistance du peuple ukrainien. Elle mène depuis de longs mois des campagnes de frappes systématiques contre les zones résidentielles et les infrastructures énergétiques ukrainiennes.

Elle choisit également de mettre en péril l'architecture internationale de non-prolifération, lorsqu'elle se fournit en drones, en munitions et en missiles balistiques auprès de l'Iran et, en violation de résolutions du Conseil de sécurité qu'elle a pourtant soutenues, auprès de la Corée du Nord. Elle accueille désormais sur son sol un déploiement de troupes nord-coréennes, dont l'implication dans les combats constituerait une nouvelle escalade.

Il y a dans ce conflit un agresseur, la Russie, qui n'hésite plus à violer des pans entiers du droit international, et à adopter une posture d'escalade, afin de poursuivre sa guerre de conquête. Et il y a un agressé, l'Ukraine, qui dispose, en vertu de la Charte, du droit de défendre son indépendance et son intégrité territoriale. La France continue de se tenir aux côtés de l'Ukraine et de son peuple, y compris en leur apportant le soutien militaire qui leur permet d'exercer effectivement leur droit de légitime défense. Ce droit, rappelons-le, inclut la possibilité de frapper des sites militaires en Russie, lorsque ceux-ci sont utilisés pour conduire la guerre d'agression contre l'Ukraine. Celle-ci doit être en mesure de se défendre et d'engager, lorsqu'elle le souhaitera, des négociations en vue d'une paix juste et durable.

La Russie ne doit pas compter sur notre démobilisation. Laisser cette guerre atteindre son but, ce serait accepter un désordre international et la loi de la jungle, où la force primerait sur le droit. Nous resterons engagés en faveur d'une paix juste et durable, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, de son exposé.

La semaine dernière, nous avons discuté des conséquences de l'invasion barbare de l'Ukraine par la Russie, qui dure depuis 1 000 jours. Malheureusement, aujourd'hui, nous nous réunissons une fois de plus dans cette salle pour parler d'une grave évolution dans cette guerre non provoquée. La semaine dernière, j'ai souligné que la Russie sapait l'ordre international et le régime mondial de non-prolifération (voir S/PV.9788). Cependant, les faits nouveaux survenus au cours de la semaine écoulée sont encore plus inquiétants.

Le 19 novembre, la Russie a annoncé la révision de sa doctrine nucléaire. Cette nouvelle doctrine nucléaire permet une riposte nucléaire à l'agression commise par un État non doté d'armes nucléaires, si elle est appuyée par un État doté d'armes nucléaires, abaissant ainsi le seuil de l'emploi d'armes nucléaires.

En outre, la Russie a effectué un tir de missile balistique à portée intermédiaire, et cette attaque constitue la première utilisation de ces systèmes au combat. Il est inquiétant de constater que la Russie brouille dangereusement les frontières entre guerre conventionnelle et guerre nucléaire en prenant ces mesures d'escalade.

La guerre en Ukraine se complique encore avec l'implication totale de la République populaire démocratique de Corée. Dans un premier temps, la Corée du Nord a appuyé l'invasion de l'Ukraine par la Russie et a compté parmi les cinq États Membres qui ont voté contre la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, du 2 mars 2022, intitulée « Aggression contre l'Ukraine », qui déplorait l'agression et exigeait un retrait complet des forces russes.

À partir d'août 2023 environ, la République populaire démocratique de Corée a expédié quelque 20 000 conteneurs vers la Russie. L'on estime qu'à ce jour, Pyongyang a fourni environ 9,4 millions d'obus d'artillerie. En outre, la Corée du Nord a récemment transféré non seulement des munitions, mais aussi des systèmes de lancement d'artillerie. Mon gouvernement estime qu'environ 150 unités d'obusiers de 170 millimètres et de lance-roquettes multiples de 240 millimètres ont été livrées à la Russie.

Quelque 11 000 soldats nord-coréens ont été envoyés en Russie, et à l'heure actuelle, certains d'entre eux participent activement aux combats dans la région de Kursk. Bien que mon gouvernement enquête actuellement sur des renseignements spécifiques concernant les victimes nord-coréennes, le nombre estimé de victimes n'a pas encore été confirmé.

L'évolution rapide de la situation fait qu'il nous est difficile ne serait-ce que de suivre le rythme des événements

des derniers jours. Néanmoins, une chose est claire : toutes ces activités constituent des violations flagrantes de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

L'implication croissante de la Corée du Nord dans la guerre de la Russie contre l'Ukraine est lourde de conséquences.

Premièrement, avec l'arrivée de soldats et d'armes nord-coréens sur le champ de bataille, le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'internationalise et évolue vers un affrontement de plus grande envergure. La Russie peut désormais compter sur des ressources militaires et des effectifs supplémentaires en provenance de la République populaire démocratique de Corée pour renforcer ses capacités opérationnelles et inscrire dans la durée ses efforts militaires. En fait, nous sommes désormais même confrontés à l'éventualité d'un déploiement supplémentaire de soldats nord-coréens, car des effectifs supplémentaires pourraient être nécessaires pour compléter et maintenir les effectifs actuels.

Deuxièmement, la pleine participation de la Corée du Nord à la guerre permet à Pyongyang d'accéder plus facilement aux ressources et à la technologie militaire russes. Mon gouvernement estime qu'en échange de l'envoi de ses soldats, la République populaire démocratique de Corée a reçu de la Russie non seulement des avantages économiques, mais aussi des missiles et des équipements antiaériens destinés à renforcer ses systèmes de défense antiaérienne peu efficaces.

La République populaire démocratique de Corée pourrait acquérir des technologies, du matériel et des équipements militaires sophistiqués pour faire progresser son programme nucléaire illégal. Avec le soutien direct de la Russie, une Corée du Nord enhardie intensifiera probablement ses efforts pour satisfaire ses ambitions nucléaires illégales, ainsi que ses actes de provocation, ce qui déstabilisera davantage la péninsule coréenne et au-delà.

Troisièmement, nous sommes actuellement témoins d'une collusion de sinistre présage : un membre permanent du Conseil de sécurité, doté d'une technologie militaire de pointe et ayant abaissé le seuil nucléaire, collabore avec un régime appauvri et isolé, bien connu pour opprimer violemment son propre peuple, et dont le dirigeant envoie des soldats sur des champs de bataille lointains, afin qu'ils soient utilisés dans le cadre des tactiques irresponsables de la Russie, tout en détournant les salaires qu'ils touchent de la Russie vers le régime et en finançant la mise au point illégale d'armes de destruction massive. Une telle collusion, si elle n'est pas maîtrisée, pourrait profondément ébranler les fondements de l'ordre international basé sur la Charte

des Nations Unies. La communauté internationale doit condamner d'une seule voix cette collusion et demander à l'unisson l'arrêt immédiat de cette coopération illégale.

Pour terminer, la République de Corée exhorte une nouvelle fois la Russie et la Corée du Nord à cesser leur coopération militaire et à retirer immédiatement leurs forces. Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer notre position ferme en faveur de l'Ukraine, qui défend son peuple et son territoire conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Pour notre part, nous répondrons résolument à toute menace pour notre sécurité nationale, en coopération avec la communauté internationale, et nous prendrons les mesures qui s'imposent, en fonction de l'évolution de la coopération militaire entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, de son exposé détaillé.

Plus de 1 000 jours après le début de l'invasion de l'Ukraine, nous sommes confrontés à un scénario qui a pris une nouvelle dimension. L'escalade constante de la violence et l'emploi d'armes de plus en plus destructrices risquent de nous amener à un point de non-retour, créant un climat d'incertitude et de peur qui se fait sentir à l'échelle mondiale.

Il y a neuf jours à peine, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, a rappelé au Conseil les conséquences désastreuses de la guerre (voir S/PV.9788). Plus de 12 000 civils, dont plus de 600 enfants, ont perdu la vie. Des villes entières ont été réduites à l'état de ruines. Les infrastructures civiles, dont plus de 1 300 écoles et 580 installations médicales, ont été systématiquement détruites.

L'Ukraine est désormais l'une des régions où l'on compte le plus grand nombre de mines au monde, près d'un quart de son territoire étant pollué par les mines. La menace d'un hiver dévastateur, aggravée par la destruction d'infrastructures critiques et les attaques continues contre le réseau énergétique ukrainien, met en danger des millions de personnes dont la survie dépend de l'aide humanitaire. En outre, le risque croissant d'accident nucléaire dans des régions telles que Zaporizhzhia souligne la gravité de la situation. Tant que la guerre se poursuivra, les besoins humanitaires persisteront. L'hiver s'accompagne de nouveaux défis.

La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour garantir une intervention humanitaire soutenue et coordonnée, qui donne la priorité aux communautés qui se

trouvent en première ligne et dans les zones environnantes. Il s'agit notamment de renforcer les services essentiels, tels que la santé mentale, ainsi que le soutien juridique et psychosocial aux victimes, en particulier les enfants et les femmes, qui ont subi des traumatismes irréparables.

En attendant que la paix soit instaurée, les parties doivent se conformer strictement aux règles du droit international, y compris du droit international humanitaire, notamment à leurs obligations de protéger la population civile et de respecter rigoureusement les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Nous ne pouvons pas sous-estimer les risques que générerait une nouvelle escalade du conflit, ni ses implications pour la sécurité internationale. Les parties doivent agir de manière responsable et avec retenue, en évitant tout acte susceptible de nous amener au bord d'un affrontement de plus grande envergure. La mobilisation de milliers de soldats de la République populaire démocratique de Corée dans la zone de conflit et leur participation potentielle aux hostilités sont de ce fait inquiétantes. De même, il faut éviter d'employer des armes susceptibles d'aggraver la situation.

Le temps est venu de mettre fin à la violence et à la destruction. Les citoyens ukrainiens et russes méritent de vivre en paix. Le monde ne peut pas se permettre un conflit de plus grande ampleur. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour créer les conditions propices à la reprise du dialogue et à l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat.

Comme je l'ai mentionné il y a une semaine (voir S/PV.9788), depuis février 2022, le Conseil a tenu une centaine de séances officielles dans un cadre public, lesquelles nous ont permis d'exprimer nos positions. Il est temps pour nous d'examiner tous les outils et modalités disponibles, afin d'éviter que cet organe ne devienne une caisse de résonance où les paroles sont répétées sans être traduites en actes concrets pour rétablir la paix.

Au cours du présent débat, un dénominateur commun s'est dégagé des interventions : d'une part, la nécessité de respecter sans restriction les principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies et, d'autre part, l'impératif de promouvoir la désescalade face aux risques posés par ce conflit. L'Équateur souscrit pleinement à ces appels et réaffirme son appui à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique de l'Ukraine, ainsi que sa volonté de soutenir toute initiative permettant de progresser vers une solution négociée conduisant à une paix juste et durable, fondée sur le droit international et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Avant toute chose, je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé de ce jour.

La semaine dernière, nous avons commémoré le millième jour de l'invasion illégale et à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Nous avons rappelé les conséquences dévastatrices de la guerre sur le peuple ukrainien et sur le monde, et nous avons réaffirmé notre engagement inébranlable à veiller à ce que l'Ukraine reçoive l'appui dont elle a besoin pour se défendre et pour parvenir à une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies. Le Président Poutine a démontré à maintes reprises qu'il ne voulait pas de cette paix. Au cours des dernières semaines et des derniers mois, la Russie a intensifié ses attaques contre l'Ukraine.

Premièrement, elle a intensifié l'emploi, contre les villes ukrainiennes, de bombes planantes de nature à frapper sans discrimination. La semaine dernière, l'ONU a annoncé que le nombre de civils tués depuis février 2022 avait dépassé les 10 000, et que plus de 18 500 personnes avaient été blessées.

Deuxièmement, la Russie a intensifié ses attaques délibérées contre les infrastructures énergétiques civiles. Il s'agit d'un crime de guerre qui met en danger la vie de millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes pendant les rudes mois de l'hiver.

Troisièmement, la Russie a utilisé des armes expérimentales. La semaine dernière, elle a lancé un missile balistique à portée intermédiaire sur Dnipro. L'Ukraine n'est pas un terrain d'essai pour de nouvelles armes.

Je pourrais continuer, mais cette série d'actes irresponsables de la part de la Russie ne sert qu'à prolonger la guerre et les souffrances du peuple ukrainien, tout en faisant peser de graves risques sur la paix et la sécurité internationales. Il n'y a qu'un seul agresseur et qu'un seul pays qui viole la Charte. Pour parvenir à une désescalade, nous devons nous employer à dissuader la Russie de poursuivre son agression. Personne ne souhaite la paix plus que l'Ukraine, mais l'Ukraine doit être en mesure de défendre ses civils contre ces attaques brutales. L'Ukraine a le droit de se défendre en vertu de l'Article 51 de la Charte, et nous l'appuierons dans les efforts qu'elle déploie pour parvenir à une paix durable.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends acte de la présence résiduelle des envoyés de Poutine, qui occupent le siège permanent de l'Union soviétique.

Je tiens à remercier la présidence britannique du Conseil de sécurité d'avoir organisé la présente séance, demandée par l'Ukraine en réponse aux récentes mesures d'escalade prises par la Russie. Parmi ces mesures figurent l'emploi, pour la première fois, d'un missile balistique de portée intermédiaire pour frapper la ville ukrainienne de Dnipro et l'utilisation de soldats de la République populaire démocratique de Corée dans la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine.

Le déploiement continu de soldats de la République populaire démocratique de Corée en appui à la Russie reste l'un des indicateurs les plus clairs de la réticence de Moscou à engager une désescalade, au même titre que les livraisons d'armes que la Russie reçoit de Pyongyang depuis plus d'un an.

Depuis la dernière séance du Conseil sur cette question (voir S/PV.9788), la situation sur le terrain s'est aggravée et les premiers affrontements entre les forces ukrainiennes et les soldats de la République populaire démocratique de Corée ont déjà eu lieu. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ces soldats combattent sous l'identité d'individus originaires de l'Extrême-Orient russe, en utilisant de faux documents. Ils opèrent principalement en tant qu'unités interarmes entraînées à agir sur le théâtre européen des opérations militaires. La République populaire démocratique de Corée entre maintenant de plain-pied dans la guerre. Selon les informations disponibles, son contingent militaire actuel de 11 000 soldats pourrait rapidement être porté à 100 000.

La question de savoir si le régime de Pyongyang a réellement besoin d'un nombre aussi important de soldats entraînés au combat dans le seul but d'aider ses alliés russes est pour le moins rhétorique. La réponse à cette question est évidente et, bien qu'elle puisse être inconfortable, il est indispensable de prendre conscience de cette réalité. Dans le cas contraire, il est peu probable qu'une réponse appropriée et adéquate soit apportée.

Selon des informations accessibles au public, la République populaire démocratique de Corée a envoyé plus de 20 000 conteneurs chargés de pièces d'artillerie, de missiles et d'autres armes classiques à la Russie depuis août 2023, afin de reconstituer les stocks d'armes russes qui s'amenuisent. Comme l'indique le service de renseignement militaire ukrainien, Pyongyang a fourni à Moscou 100 missiles balistiques à courte portée KN-23 et

KN-24. Ces armes ont été employées pour la première fois par la Russie contre l'Ukraine, y compris contre des zones résidentielles et des infrastructures civiles, à la fin de l'année 2023. En 2024, l'Ukraine a recensé environ 60 tirs de missiles de ce type, ce qui représente un tiers de toutes les attaques de missiles balistiques menées par la Russie cette année.

En outre, selon des rapports récents de la communauté des experts, des images satellite indiquent que la République populaire démocratique de Corée est en train d'agrandir un complexe manufacturier dans la ville de Hamhung. Cette installation industrielle assemble des missiles balistiques à courte portée KN-23, que la Russie emploie contre l'Ukraine, notamment pour prendre pour cible des zones résidentielles et des infrastructures civiles. Les images satellites, qui auraient été prises début octobre, montrent l'édification de ce qui semble être un bâtiment d'assemblage supplémentaire et un nouveau bâtiment destiné vraisemblablement à loger des travailleurs. De plus, selon des informations récentes, la Russie aurait reçu de la République populaire démocratique de Corée des obusiers autopropulsés de 170 millimètres et des lance-roquettes multiples de 240 millimètres.

Je voudrais rappeler que le transfert vers la Russie de missiles balistiques, ou de toute autre arme ou matière connexe, depuis la République populaire démocratique de Corée est une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. La formation par la Fédération de Russie d'unités régulières de la République populaire démocratique de Corée, y compris celles récemment déployées dans la région de Koursk, constitue une violation des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2270 (2016). Qui plus est, le fait que des soldats de la République populaire démocratique de Corée fournissent ou reçoivent toute formation ou toute autre assistance liée à l'emploi d'armes constitue également une violation des résolutions mentionnées.

Nous répétons que l'appui de Pyongyang a un prix, à savoir l'accès à la technologie russe pour ses programmes nucléaires, militaires et de missiles. Il est essentiel de comprendre que ce prix est payé non pas tant par la Russie que par le monde entier. L'absence d'action résolue sera beaucoup plus coûteuse à long terme que l'adoption de mesures fortes et opportunes dès aujourd'hui. Nous appelons toutes les nations responsables à prendre immédiatement des mesures pour combattre résolument les régimes russe et nord-coréen, qu'il s'agisse d'accroître la pression des sanctions sur Moscou et Pyongyang ou de renforcer autant que possible les capacités de l'Ukraine dans le cadre du plan de victoire présenté par le Président Zelenskyy.

Dans le même temps, le Conseil de sécurité et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) doivent continuer à examiner la question du non-respect, par la République populaire démocratique de Corée et la Fédération de Russie, des résolutions pertinentes. À cet égard, l'Ukraine appuie également la surveillance et la communication de l'information concernant les violations et le contournement des sanctions par les deux régimes dans le cadre d'autres mécanismes multilatéraux, en particulier l'équipe multilatérale de surveillance des sanctions créée le 16 octobre.

Une autre mesure d'escalade, visant à mettre à l'épreuve la résilience du monde face au chantage nucléaire de la Russie, a été prise par Poutine le 21 novembre. Ce jour-là, la ville ukrainienne de Dnipro a subi une attaque de missile balistique à portée intermédiaire capable de servir de vecteur à des armes de destruction massive. Un premier examen des débris a permis de conclure que c'est la première fois qu'un tel missile est détecté sur le territoire de l'Ukraine. Le missile était doté de six ogives, chacune contenant six sous-munitions. Il s'est déplacé en suivant une trajectoire balistique, qui n'a fluctué qu'en raison de la résistance aérodynamique. Les discours tenus par Moscou après la frappe, notamment les commentaires du criminel de guerre qu'est M. Poutine, ont une fois de plus mis en évidence l'intention de la Russie de persuader l'opinion mondiale de sa totale inadéquation, cette fois-ci en montrant qu'elle était prête à tuer des Ukrainiens avec des moyens non seulement conventionnels, mais aussi nucléaires. L'Ukraine appelle les États Membres de l'ONU, en particulier les États dotés d'armes nucléaires, à condamner le spectre nucléaire qui est agité de manière irresponsable par la Russie.

En répondant à cette mesure d'escalade, il importe également de se rappeler que les actions futures de Poutine dépendront directement de la force et de la détermination avec lesquelles nous réagirons. En fait, ce *modus operandi* a toujours été simple et direct : si son chantage lui permet d'arriver à ses fins et que son adversaire fait preuve de faiblesse ou d'une volonté de conciliation, une nouvelle escalade de la violence et des violations, plus sévère, suivra inévitablement. Si, au contraire, des mesures appropriées sont prises pour dissuader la Russie et réduire son potentiel agressif, Poutine s'arrêtera. Par conséquent, la réponse au chantage et aux menaces nucléaires actuels du Kremlin doit inclure des sanctions plus sévères et une aide militaire accrue à la partie qui se défend et qui défend son peuple et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Dans ce contexte, nous n'acceptons pas les préoccupations selon lesquelles le renforcement des capacités de l'Ukraine

de frapper des cibles militaires sur le territoire russe constituerait une « escalade ». Ce type d'étiquetage soit démontre une incompréhension totale de la nature du conflit et de l'évolution actuelle de la situation sur le terrain soit constitue une manipulation dans l'intérêt de l'agresseur.

C'est à partir du territoire russe que l'invasion à grande échelle a commencé en février 2022. C'est sur le territoire russe que de nouvelles unités militaires sont formées pour occuper et détruire les villes ukrainiennes et tuer les Ukrainiens. C'est sur le territoire russe que la fabrication d'armes meurtrières s'accélère, des armes qui ne seront pas seulement utilisées contre l'Ukraine, malgré les illusions de celles et ceux qui espèrent acheter quelques années de paix aux dépens de l'existence de l'Ukraine. Enfin, c'est depuis le territoire russe que des missiles, des drones et des bombes d'aviation téléguidées sont lancés quotidiennement, tuant des Ukrainiens et détruisant nos infrastructures critiques. Il s'agit notamment du tirs de drones par l'Iran et de missiles par la République populaire démocratique de Corée, ce qui permet à ces États voyous de tester leur armement. Plus de 11 500 missiles ont été tirés contre l'Ukraine depuis février 2022, et plus de 33 000 bombes d'aviation téléguidées ont été larguées. Rien qu'au cours des quatre derniers jours, la Russie a lancé 495 drones aériens, ainsi que des missiles balistiques Iskander et des missiles air-sol guidés Kh-59/69.

Parmi les cibles que les forces russes tentent de frapper figurent les sous-stations de transmission de nos centrales nucléaires. À la suite de l'attaque russe du 17 novembre, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique a déclaré que plusieurs sous-stations électriques dont dépendent les centrales nucléaires avaient subi de nouveaux dommages. En outre, les principales lignes électriques de quatre des sous-stations ont été déconnectées. Cela fait peser une menace réelle et immédiate sur la sûreté et la sécurité nucléaires, non seulement de l'Ukraine, mais aussi de tout le continent. Les frappes sur le territoire russe contribuent à réduire ces menaces liées à la guerre. Contrairement à la Russie, l'Ukraine ne vise pas les zones d'habitation, les hôpitaux ou les infrastructures civiles. Notre objectif n'est pas d'intimider la population civile russe, mais d'affaiblir la capacité du régime du Kremlin à menacer l'Ukraine et le monde. Les postes de commandement militaire, les aérodromes, les arsenaux d'artillerie et les sites de déploiement de missiles russes figurent parmi les cibles les plus récentes touchées par les forces ukrainiennes. Chaque cible touchée signifie qu'une vie ukrainienne est sauvée et que la maison de quelqu'un ou une centrale électrique est préservée.

L'Ukraine continuera d'exercer son droit naturel de légitime défense en vertu de l'Article 51 de la Charte des

Nations Unies. Ce droit, je le rappelle au Conseil, n'impose pas de limitations géographiques à la défense contre une attaque armée. En même temps, l'Article 51 ne permet pas à un agresseur de dissimuler ses violations sous couvert du droit de légitime défense, car la légitime défense s'applique dans les cas où une attaque armée se produit ou est imminente. En février 2022, comme nous nous en souvenons tous, le qualificatif « imminent » ne s'appliquait qu'aux projets de la Russie d'envahir l'Ukraine, projets que la Russie, par la voix de son Vice-Ministre des affaires étrangères, avait démentis dans cette même salle une semaine avant l'invasion (voir S/PV.8968).

La Russie doit comprendre que chacune de ses tentatives d'étendre la guerre aura des conséquences. Cela permettra de calmer les ardeurs de l'État agresseur, de perturber ses plans et de le contraindre à la paix, une paix globale, juste et durable fondée sur la Charte, et non sur une conciliation trompeuse, qui n'est pas sans rappeler l'accord de Munich de 1938. Le premier scénario pourrait être concrétisé de deux manières : en aidant l'Ukraine et en accentuant la pression sur la Russie. En revanche, si la Russie l'emporte, le prix à payer pour nous tous sera bien trop élevé.

Un orateur a dit aujourd'hui qu'il ne pouvait s'empêcher de se demander si les personnes prises au piège de la guerre pourront être réunies avec leurs familles, s'il y avait quelqu'un à qui elles pouvaient être reconnaissantes et si elles pourront connaître des lendemains heureux et paisibles. La réponse est oui ; il y a 141 pays à l'Assemblée générale à qui elles peuvent être reconnaissantes, à savoir les pays qui ont voté pour la condamnation de l'agression russe en mars 2022 (voir A/ES-11/PV.5). La réponse est oui, il y a 141 pays à qui elles peuvent être reconnaissantes et qui ont appelé un chat un chat, ayant voté en février 2023 pour la résolution ES-11/6 de l'Assemblée, intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies soutenant une paix globale, juste et durable en Ukraine ». Ces principes sont notamment l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Oui, ils peuvent être reconnaissants aux dizaines de pays qui aident l'Ukraine en lui fournissant des systèmes de défense antiaérienne et les moyens de détruire les bases militaires situées en Russie d'où des centaines de missiles sont tirés pour tuer des enfants, des femmes et des hommes ukrainiens.

Je voudrais terminer en exprimant ma profonde reconnaissance à tous les pays qui soutiennent l'Ukraine depuis près de trois ans que dure cette guerre sanglante.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Szczerki** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé.

Comme cela a été mentionné, la semaine dernière, le Conseil s'est réuni pour commémorer la sombre étape du millième jour de l'invasion brutale et non provoquée de l'Ukraine par la Russie (voir S/PV.9788). Ce triste anniversaire aurait dû servir de sonnette d'alarme pour la communauté internationale. Pourtant, la Russie, loin de se laisser dissuader, a choisi d'aggraver encore le conflit, faisant preuve d'un mépris flagrant pour le droit international et la vie humaine. En outre, le soutien de plus en plus actif dont bénéficie la Russie de la part d'autres États est en train de transformer cette guerre en un acte d'agression collectif.

La Russie a intensifié son agression contre l'Ukraine en combinant menaces verbales et opérations militaires. Les récentes attaques qui ont visé Dnipro le 21 novembre, ciblant des civils et des infrastructures civiles ukrainiens au moyen d'un missile balistique modifié RS-26 Rubezh à portée intermédiaire appelé « Oreshnik », qui est capable de transporter des têtes nucléaires, ajoutent une nouvelle couche de danger au conflit avec l'Ukraine. Cette décision, conjuguée à la révision de la doctrine nucléaire de la Russie, constitue un nouvel exemple de recours à la menace nucléaire, qui fragilise encore davantage l'architecture de sécurité mondiale.

Non seulement un tel comportement menace la stabilité de l'Ukraine et de la région, mais il accentue également le risque d'un conflit plus large et de prolifération nucléaire. L'objectif du Kremlin est clair. Il s'agit d'intimider l'Ukraine et ses partisans et d'influencer l'opinion publique pour décourager l'appui international, mais il n'y parviendra pas. La communauté internationale doit envoyer un message clair à la Russie : ses menaces nucléaires ne seront pas tolérées. La Pologne s'oppose fermement à ces actes irresponsables et les déplore. Elle appelle la Russie à cesser son agression, à retirer ses troupes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et à revenir sur la voie de la diplomatie.

Nous réaffirmons qu'en menant ses opérations défensives pour réduire la capacité de la Russie à poursuivre sa guerre illégale, l'Ukraine exerce son droit naturel de légitime défense, en pleine conformité avec le droit international et l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. En revanche, la Russie, qui est l'agresseur, continue de violer les principes fondamentaux du droit international, notamment l'interdiction du recours à la force contre l'intégrité territoriale et la souveraineté de tout État, ainsi que du droit international humanitaire.

Les autorités et les soldats russes doivent être amenés à répondre de tous les crimes commis en Ukraine. S'ils restent impunis par la justice internationale, l'agressivité de Moscou pourrait inciter d'autres acteurs à remplacer le droit international par une approche fondée sur la loi du plus fort. Cela pourrait conduire à l'avènement d'un monde dans lequel la coercition et l'intimidation remplaceraient les négociations pacifiques et une réconciliation durable dans toutes les régions.

Toute paix future doit être fondée sur la Charte des Nations Unies et le droit international et doit être négociée et acceptée par l'Ukraine. Nous estimons que la formule de paix du Président Zelenskyy est à l'heure actuelle la meilleure incarnation de ces principes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

**M. Lambrinidis** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance. Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons commémoré le millième jour de l'invasion totale, non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Russie (voir S/PV.9788). J'ai prononcé une déclaration au nom de l'Union européenne et de ses États membres à cette occasion dans cette salle. Aujourd'hui, nous sommes contraints de nous réunir une fois de plus après que la Russie a de nouveau intensifié son offensive avec une nouvelle vague d'escalades. Ces derniers jours, la Russie a intensifié ses attaques aériennes massives contre les villes ukrainiennes, tuant une fois de plus des civils innocents, y compris des enfants. Elle a une fois de plus infligé des dommages supplémentaires aux infrastructures énergétiques ukrainiennes, mettant également en danger la sûreté et la sécurité nucléaires, car les sites nucléaires ont besoin d'une alimentation électrique hors site sécurisée. Elle a une fois de plus étendu son utilisation d'armes en tirant un nouveau missile balistique contre Dnipro. Et, une fois de plus, elle a renforcé sa coopération militaire avec la République populaire démocratique de Corée, qui a déployé des milliers de soldats nord-coréens pour soutenir sa guerre d'agression, en violation des résolutions du Conseil.

Chacune de ces mesures constitue en soi, une fois de plus, une escalade inacceptable et une violation grave du droit international. La Russie doit être tenue pleinement responsable de ses violations. Le monde compte sur tous les

membres du Conseil pour défendre le droit international, cesser toute forme d'aide à la guerre d'agression de la Russie et aider l'Ukraine à obtenir une paix juste, durable et globale.

La loi du plus fort ne doit pas l'emporter. Nous ne pouvons jamais accepter les tentatives de modification des frontières par la force. L'intégrité territoriale est au cœur de la Charte des Nations Unies et doit être respectée. Je réaffirme donc que nous continuerons à soutenir l'Ukraine et à défendre la Charte des Nations Unies en réponse à l'agression de la Russie, et ce aussi longtemps qu'il le faudra.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

**M. Tammsaar** (Estonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des trois États baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon pays, l'Estonie. Nous nous associons à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques observations supplémentaires.

En premier lieu, je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Le régime criminel russe, au lieu d'opter pour la désescalade et de répondre aux appels de la communauté internationale à trouver une issue pacifique à cette guerre, a de nouveau décidé de poursuivre son escalade en Ukraine, comme en témoigne le nombre record de frappes de drones lancées par la Russie en Ukraine au cours des derniers jours, qui ont gravement touché les infrastructures énergétiques, y compris des centrales nucléaires, dans plusieurs régions. En outre, jeudi dernier, le Kremlin a tiré un missile balistique à portée intermédiaire sur la ville de Dnipro, avertissant que ce ne serait pas le dernier. Si les menaces nucléaires russes ne sont malheureusement pas nouvelles, le lancement de missiles expérimentaux capables de transporter des têtes nucléaires vers un autre État Membre constitue une évolution irresponsable et profondément préoccupante. Soyons clairs : ces tentatives désespérées d'intimidation n'aboutiront pas.

L'implication croissante de l'Iran, de la République populaire démocratique de Corée et du Bélarus dans l'agression russe contre l'Ukraine doit cesser immédiatement. Le fait que la République populaire démocratique de Corée continue de fournir des obus d'artillerie et des missiles balistiques en grande quantité à la Russie et la participation de troupes de la République populaire démocratique de Corée aux combats aux côtés de la Russie en Ukraine constituent une escalade majeure aux conséquences mondiales. Nous exhortons également la Chine, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité,

qui a la responsabilité particulière de défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, à user de son influence pour mettre fin à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, ce qui permettra aux Ukrainiens de connaître des lendemains meilleurs.

En outre, les récentes informations selon lesquelles la Russie recruterait de la chair à canon au Yémen, qui se battraient pour elle en Ukraine, ne font qu'illustrer davantage la stratégie d'escalade de la Russie. Il est très inquiétant que des militaires et des mercenaires du monde entier soient recrutés pour combattre au cœur de l'Europe afin de satisfaire les ambitions néocoloniales et impériales de la Russie.

Les faits survenus récemment, que moi-même et de nombreuses personnes dans cette salle avons relevés, confirment simplement que les objectifs de la Russie en Ukraine n'ont pas changé. Elle ne souhaite pas la paix ; elle veut plutôt effacer de la carte l'État ukrainien souverain et détruire l'identité nationale du peuple ukrainien. Cela n'arrivera pas. Nous ne permettrons pas que cela se produise. Nous nous tenons aux côtés du peuple ukrainien, et réaffirmons notre soutien indéfectible au droit de légitime défense, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous exhortons les États Membres de l'ONU à soutenir la formule ukrainienne pour la paix, qui est le seul cadre viable pouvant mener à une paix globale, juste et durable en Ukraine, sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Kim Song** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Il y a tout juste une semaine (voir S/PV.9790), dans cette salle, un projet de résolution (S/2024/835) reflétant la demande unanime de la communauté internationale en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Gaza a été rejeté en raison du veto mis par les États-Unis. Ce résultat a exacerbé une situation anormale : l'anéantissement des aspirations à la survie du peuple palestinien, poussé au désespoir, et l'aide reçue par Israël pour commettre ses ignobles atrocités criminelles.

Cependant, le Conseil de sécurité a passé sous silence la question de sécurité la plus urgente aujourd'hui. Nous sommes témoins de la tragédie d'assassinats impitoyables qui pourraient faire rougir Hitler de honte. Dépassé par les pratiques autoritaires d'un de ses membres permanents, le Conseil de sécurité a organisé une séance en violation flagrante des principes fondamentaux inscrits dans la Charte

des Nations Unies. C'est un véritable scandale que la communauté internationale doit condamner. Je dénonce fermement les États-Unis et leurs partisans pour avoir organisé une nouvelle séance illégale, motivée par leurs intentions politiques cachées dont le but est de dissimuler la cause profonde de l'éclatement et de la prolongation de la crise ukrainienne et de tromper la communauté internationale.

Comme cela a été précisé à plusieurs reprises, la crise ukrainienne a été déclenchée par les États-Unis et les forces occidentales, qui n'ont pas tenu compte des intérêts légitimes de la Russie en ce qui concerne sa sécurité et son droit à l'intégrité territoriale. Ils ont poursuivi l'expansion inconsidérée de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord vers l'est, avec l'ambition de maintenir leur ordre mondial hégémonique. Ce sont les États-Unis et les forces occidentales, et personne d'autre, qui ont rompu les pourparlers de paix durement négociés entre la Russie et l'Ukraine au début de cet événement et qui ont causé des victimes civiles innocentes et une crise prolongée en fournissant systématiquement diverses armes létales aux autorités de Kiev, obsédés qu'ils sont par le rêve chimérique de porter un coup stratégique à la Russie.

Aujourd'hui, la crise ukrainienne entre dans une phase encore plus grave et irréversible, car l'Administration actuelle des États-Unis, dont le mandat prend bientôt fin, a malheureusement autorisé les autorités de Kiev à frapper des zones situées en Russie avec des armes qu'elle lui a fournies. Certains pays occidentaux ont suivi son exemple. En août, l'Ukraine a envahi la région de Koursk, en Russie, tuant de nombreux civils. Récemment, avec le soutien manifeste des États-Unis et de l'Occident, elle a même commis le crime dangereux d'attaquer le territoire russe, en utilisant le système de missiles tactiques sol-sol de l'armée américaine et le missile de croisière sol-air Storm Shadow du Royaume-Uni. Tous les faits montrent clairement qui est le principal responsable de l'escalade de la guerre en Ukraine et de l'aggravation des tensions. La contre-attaque menée le 21 novembre par la Russie est un exercice de son juste droit de légitime défense et constitue un sérieux avertissement pour les États-Unis et les pays occidentaux qui sont obsédés par la guerre.

La question urgente que le Conseil de sécurité doit maintenant examiner, c'est l'action des États-Unis et de leurs alliés qui, motivés par leur ambition d'hégémonie, sapent la paix, poussent à l'affrontement et aux conflits entre les pays, tout en se livrant à une course effrénée pour renforcer les alliances agressives et accumuler des armes. Tout comme les fascistes d'Europe et d'Asie se sont entendus pour plonger le monde dans la tourmente au siècle dernier, les forces réactionnaires de l'Ouest et de l'Est, alliées sous la houlette des États-Unis, tentent aujourd'hui

d'instaurer un ordre rapace et tyrannique dans le monde. Les États-Unis en particulier étendent leur système d'alliance militaire de partage des armes nucléaires tout en intensifiant la pression militaire et les actes de provocation contre la République populaire démocratique de Corée, en déployant leur dispositif énorme de frappe stratégique et des forces de leurs alliés autour de notre État. Cela étant, les États-Unis continuent de s'attaquer au renforcement légitime des relations entre États souverains indépendants en mobilisant leurs satellites. De toute évidence, cela vise à enlever toute valeur à la Charte des Nations Unies, et c'est une insulte faite à celle-ci.

Dans le cadre du traité de partenariat stratégique global, qui est pleinement conforme à la Charte des Nations Unies et au droit international, la République populaire démocratique de Corée et la Fédération de Russie développent des relations bilatérales dans tous les domaines, notamment politique, économique, militaire et culturel, et échangent au sujet de la sécurité de chacune et de l'évolution de la situation. La République populaire démocratique de Corée restera fidèle aux obligations découlant de ce traité, et continuera de développer et de renforcer ses relations avec la Fédération de Russie afin de défendre les intérêts fondamentaux des peuples des deux pays, de contribuer à la paix et à la sécurité régionales et internationales et de faire régner la justice internationale.

La communauté internationale vertueuse ne doit jamais tolérer les actes posés par les États-Unis et leurs partisans, car ils portent atteinte à la souveraineté et compromettent la paix. Ces actes constituent une tentative d'entraver le développement de relations amicales légitimes entre des États souverains, d'imposer une guerre tragique et de provoquer une catastrophe épouvantable. La communauté internationale doit au contraire apporter son concours à l'action qui est menée pour préserver la justice et l'équité, la paix et la stabilité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Que l'on veuille bien m'excuser de prendre à nouveau la parole. Je souhaite juste faire une remarque très générale et poser une question.

Que les choses soient claires : le déploiement de soldats de la République populaire démocratique de Corée pour aider la Russie à mener sa guerre d'agression illégale contre l'Ukraine et le peuple ukrainien a fondamentalement changé la nature de cette guerre, faisant peser une menace de plus en plus grande non seulement sur

l'Ukraine, mais aussi sur la sécurité de l'Europe en général. Les États-Unis et leurs alliés continueront de prendre toutes les mesures nécessaires pour aider l'Ukraine à se défendre et pour garantir la sécurité des alliés.

Mon dernier point est une question à l'adresse du représentant du régime de la République populaire démocratique de Corée. C'est une question extrêmement simple, et je pense que le Conseil apprécierait une réponse très succincte. Est-ce que la République populaire démocratique de Corée a déployé des soldats en Russie ?

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le représentant de l'Ukraine a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je ne vais pas parler du roman de gare de la Corée du Nord, édité par la Mission de la Russie. Toutefois, je m'efforce de rester dans cette salle par respect pour cet organe et parce que j'ai besoin de regarder le représentant de la République populaire démocratique de Corée dans les yeux et de lui dire en face qu'il représente un régime criminel. Il représente un régime qui aide un autre régime criminel. En fin de compte, tôt ou tard, ses dirigeants et lui se retrouveront sur le banc des accusés. Et, tôt ou tard, son peuple sera libre, et jouira de la démocratie, de la liberté et de l'indépendance.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M<sup>me</sup> Sokolova** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous regrettons que le représentant des États-Unis continue à faire perdre un temps précieux au Conseil avec ses spéculations et ses calomnies concernant les pays que Washington n'affectionne pas. Aucune preuve n'a jamais été apportée par qui que ce soit. Comme toujours, il ne s'agit là que de spéculations typiquement anglo-saxonnes du type « fort probable ». Nous avons déjà fourni des clarifications exhaustives à de nombreuses reprises, et nous ne voyons pas l'intérêt de les répéter. Nos collègues de la République populaire démocratique de Corée ont également exposé clairement leur position aujourd'hui. Que ceux qui ont des oreilles entendent : si les États-Unis et leurs alliés choisissent la voie de l'escalade – et c'est ce qui ressort de leurs déclarations d'aujourd'hui, dans

lesquelles ils ont omis de parler de la véritable raison du nouveau cycle d'escalade, à savoir que les donateurs occidentaux du régime de Kiev ont donné à ce dernier le feu vert pour frapper le territoire de la Fédération de Russie avec des missiles à longue portée –, alors nous y sommes préparés. Mais nous les exhortons à faire preuve d'un minimum de bon sens et à bien réfléchir au fait que nous devons entamer un dialogue sérieux sur la manière d'éliminer les causes profondes de la crise. Nous avons toujours été prêts à nous engager dans cette voie, contrairement à l'Occident. C'est donc à mes collègues occidentaux de décider, et le monde entier attend.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

**M. Kim Song** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour répondre aux commentaires faits par le représentant des États-Unis.

La République populaire démocratique de Corée a le droit légitime de développer des relations avec la Fédération de Russie. Le traité sur le partenariat stratégique global entre la République populaire démocratique de Corée et la Fédération de Russie est pleinement conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies. La République populaire démocratique de Corée restera donc fidèle aux obligations que lui impose ce traité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, étant donné qu'il s'agit de la dernière prévue pour le mois de novembre, je voudrais, au nom de la délégation britannique, exprimer notre sincère reconnaissance aux membres du Conseil et au Secrétariat pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté ce mois-ci. Nous remercions également l'équipe d'appui technique et le personnel des services de conférence, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité, qui ont permis au Conseil de mener à bien ses séances. Au terme de notre présidence pour ce mois, nous souhaitons à la délégation des États-Unis bonne chance pour le mois de décembre.

*La séance est levée à midi.*